INTERSTICES
SUD AQUITAINE

BILAN DE COMPETENCES

Organisme	Interstices Sud Aquitaine
Formateur.es	Alexandra Bily Conseil
Durée de la formation	24 heures en présentiel et/ou en distanciel réparties sur plusieurs semaines.
Public	**Le bilan de compétences s'adresse à toute personne désireuse :** • De se réorienter professionnellement, • D'évoluer professionnellement, • De vérifier ou valider un projet professionnel. **Pour une entreprise, c'est aussi l'opportunité :** • De mieux organiser sa gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, • D'encourager la gestion des carrières et la mobilité professionnelle.
Pré requis	Accessible à toute personne motivée par la démarche, sans prérequis, le bilan de compétences permet aux travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et le cas échéant, un projet de formation (Article L 6313-4 du Code du travail).
Objectifs pédagogiques	Élaborer ou conforter un projet professionnel Définir les actions pour le mettre en œuvre Reprendre confiance en soi et disposer d'une vision claire de ses atouts par rapport au marché du travail
Objectifs opérationnels (Développer les compétences suivantes)	Le bilan de compétences vous permettra : • D'analyser vos compétences personnelles et professionnelles, vos aptitudes et vos motivations, • De définir votre projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation, • D'utiliser vos atouts pour pouvoir négocier un emploi, une formation ou une évolution de carrière.
Moyens pédagogiques	Le bilan de compétences est réalisé en utilisant des techniques d'entretiens individuels personnalisés, une écoute active et bienveillante et l'utilisation d'outils permettant d'évaluer les compétences, valeurs et/ou intérêts, connaître le marché de l'emploi, définir et construire son ou ses projets professionnels. En complément, une démarche de retour d'image, la préparation aux entretiens et au « pitch » ainsi qu'un travail sur le CV par compétences pourront également être proposés. Les moyens matériels sont adaptés à la prestation en distanciel avec l'utilisation d'un logiciel de visio-conférence (Zoom, Meet), des supports de travail par mail et un accès à une plateforme numérique avec tous les documents de travail.

Méthode pédagogique	Méthodes mobilisées : entretien semi-directif, contrat d'engagement, grille d'analyse partagée de la situation, questionnaire d'auto-évaluation, etc...
Déroulé pédagogique	Phase d'entretien préalable de 45 mn à titre gratuit **Phase d'entretien préliminaire (diagnostic) de 2 heures** - Analyser finement la demande du bénéficiaire - Analyser le parcours professionnel et le parcours de vie - Déterminer la motivation réelle et les attentes concernant le bilan - Clarifier les objectifs pour adapter le bilan **Phase d'investigation de 20 heures** - Analyser les motivations et intérêts professionnels et personnels - Identifier les compétences, aptitudes personnelles et professionnelles - Identifier les pistes d'orientation et le projet « porteur » - Évaluer si besoin les capacités entrepreneuriales, managériales… - Appréhender les démarches d'enquêtes terrain et métier en lien avec les perspectives envisagées - Analyser les contraintes et freins **Phase de conclusion de 2 heures** - Résumer les circonstances et le déroulement du bilan - Restituer les résultats du Bilan - Bâtir le projet professionnel et évaluer les conditions de mise en œuvre
Date	Toute l'année à la demande du bénéficiaire Du 15/04/2023 au 31/12/2023
Lieu de la formation	En présentiel (Ascain, Tarnos, domicile) ou en distanciel
Nombre de participants	Individuel
Tarif	1700 euros HT pour 24h
Modalités d'évaluation	Un document de synthèse est remis au bénéficiaire à l'issue du bilan de compétences. Un certificat de réalisation témoigne du déroulement de la prestation. A la fin, un questionnaire de satisfaction. Un entretien de suivi, réalisé 6 mois après la fin du bilan de compétences, permet de faire le point sur l'état d'avancement du projet et d'adapter le plan d'actions si nécessaire. Un questionnaire de satisfaction à 6 mois permet ainsi de mesurer l'avancée des actions nécessaires à la concrétisation du projet, d'évaluer la satisfaction quant à la démarche ainsi que d'apporter toute observation, suggestion ou remarque permettant d'améliorer la démarche de bilan de compétences.
Accessibilité aux personnes handicapées	Toute personne doit pouvoir être en mesure d'effectuer un bilan de compétences quelle que soit sa situation. Il nous appartient d'envisager ensemble les mesures nécessaires en lien avec les organismes spécialisés pour aménager au mieux la démarche. (l'Agefiph et Cap emploi notamment) Pour toute demande, merci de contacter notre référente handicap au 05 59 74 84 10 ou par courriel : contact@interstices-sud-aquitaine.fr